

# MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance extraordinaire, tenue le 17 avril 2025, à 11h à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénéville, est présidée par le maire, monsieur Maxime Proulx Cadieux, en présence des conseillères et conseillers suivants : madame Danielle Meunier (à distance), monsieur Alexandre Lafleur, madame Maryse Gougeon, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Absences motivées : madame Audrey Lacasse

La directrice générale et greffière-trésorière, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

*À moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance, en l'occurrence le maire, ne participe pas au vote sur une proposition.*

## **L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Autorisation de budget additionnel – Activité *La Journée des Héros***
- 4. Parole au public**
- 5. Levée de la séance**

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil et en a affiché une copie aux deux endroits décrétés pour ce faire. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de cet avis tel que requis par la loi.

### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, Maxime Proulx-Cadieux, constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 11h01 devant 0 personne.

### **2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **2025-04-094**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Alexandre Lafleur et résolu

**QUE,**

L'ordre du jour est accepté tel que signifié par la greffière-trésorière dans l'avis de convocation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3- AUTORISATION DE BUDGET ADDITIONNEL – ACTIVITÉ LA JOURNÉE DES HÉROS**

#### **2025-04-095**

#### **Autorisation de budget additionnel – Activité *La Journée des Héros***

**ATTENDU QUE** le budget prévu pour l'activité *La Journée des Héros* est réparti comme suit :

Dépenses : 14 000.00\$

Revenus : 6 000.00\$

**ATTENDU QU'** une opportunité de publicité à la radio est offerte pour un montant de 1050.00\$, mais le budget adopté ne prévoyait pas cette dépense et il ne reste qu'environ 700.00 \$ disponible selon le budget prévisionnel

**ATTENDU QU'** le conseiller responsable de l'activité demande un budget supplémentaire afin de pouvoir couvrir toutes les dépenses prévues, incluant la publicité radiophonique;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Yves Laurendeau  
et résolu

**QUE,**

Le Conseil autorise une dépense supplémentaire pour *La Journée des Héros* d'un montant maximum de 500.00\$;

**QUE,**

La dépense soit affectée au compte # 02-70170-447 et financée par le surplus non-affecté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4- PAROLE AU PUBLIC**

**5- LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2025-04-096**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Sylvie Potvin  
et résolu

**QUE,**

La présente séance soit et est levée à 11h05.

---

Maxime Proulx-Cadieux, Maire

---

Krystelle Dagenais, Directrice générale

Je soussigné, Maxime Proulx-Cadieux, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.